

La coopération franco-belge pour faciliter la transmission du courrier pendant les trois premiers mois de la Deuxième Guerre mondiale

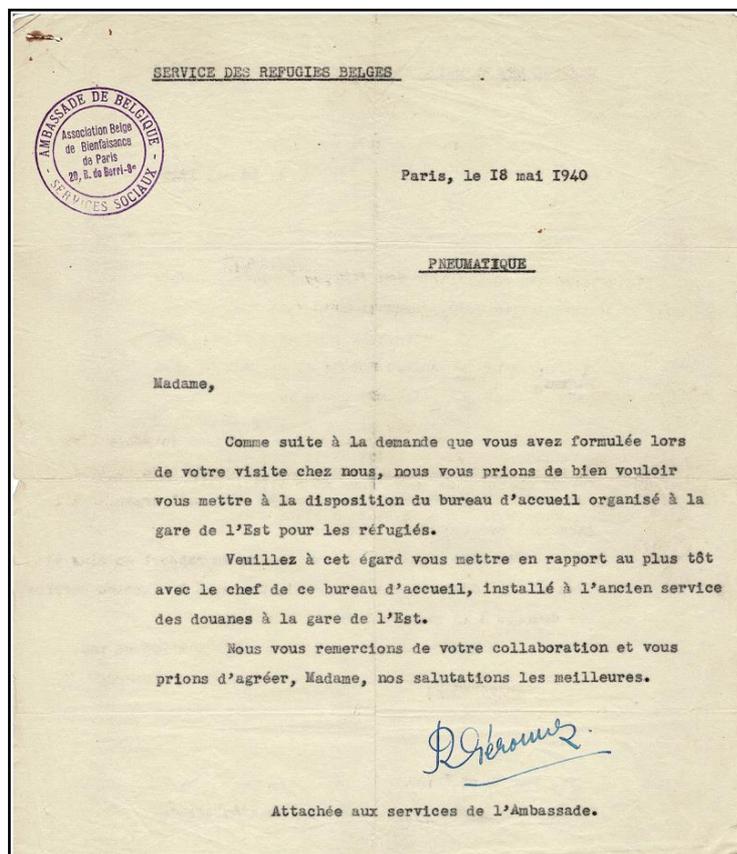
Charles BRUART
(Académie Royale de Philatélie de Belgique)

CONFÉRENCE DU 9 AVRIL 2022



Voici un survol des principaux documents montrés :

Mise en place d'un service des réfugiés belges à Paris, dès le 18 mai 1940, par l'ambassade de Belgique - services sociaux. Documenté par une lettre par pneumatique de Paris, le 18 mai 1940 (fig. 1).



Carte d'un militaire belge du camp de Saint-Cyprien (Pyrénées-Orientales), expédiée le 18 mai 1940 avec le cachet portant la mention 'Service postal'.

Cartes-réponses pour des demandes de renseignements sur la localisation de militaires ou civils.

Le bureau de Moissac (Tarn-et-Garonne) est chargé de rassembler le courrier resté en attente afin de répondre au mieux aux demandes des militaires et des réfugiés.

À la demande de la Belgique, les autorités françaises décident de nommer François Bovesse, le 21 mai 1940, à Sète au poste de haut-commissaire belge pour le département de l'Hérault afin de faciliter les contacts belges entre militaires, réfugiés, etc. Nous voyons deux lettres avec des cachets des deux sections : Sète Hérault et Section de Béziers.

Deux bureaux de poste belge ont été créés avec l'accord des autorités françaises :

Montpellier P.B. : griffe de fortune en caoutchouc

Toulouse P.B. : cachet double cercle

Carte expédiée du camp d'internement de Vernet (Ariège) le 11 juillet 1940 où étaient envoyés les étrangers dits indésirables.

Griffe de fortune en caoutchouc : 'Centre de Séjour surveillé, Limoux, Aude' réservé aux opposants suspects (fig. 2).



Le rôle de la Croix-Rouge française et belge est documenté :

- Croix-Rouge française - Association des femmes françaises
- Croix-Rouge de Belgique et Comité belge de réfugiés en France - France/Belgique
- de la France vers la Belgique via la Centrale scout de Limoux (Aude)
- de la Belgique vers la France, via les Scouts de Bruxelles
- de la Belgique vers la France et vice-versa via divers centres de la Croix-Rouge de Belgique en France
- de la France vers la Belgique par la J.O.C. belge à Toulouse

de la France vers la Belgique - Services de l'Aumônerie belge à Toulouse et Montpellier lettres et cartes transmises par l'intermédiaire de la Croix-Rouge de Belgique via 'l'aide aux réfugiés à Bruxelles'. La lettre est réaffranchie au tarif intérieur en timbres belges et réexpédiée.